

CHARTRE DES VALEURS DE L'ATELIER

« Arts Recherches et Techniques » (A.R.T.), association de loi 1901, couramment appelée **Atelier du Thabor**, a été créée en 1979 pour promouvoir les pratiques de discipline artistique amateurs.

Elle conçoit l'art comme un bien commun qui doit être accessible à tous, sans distinction d'origine sociale (ses tarifs sont modulables), d'âge ou de niveau de compétence.

Cette charte s'adresse à l'ensemble de ses membres : adhérents, bénévoles, salariés ou partenaires.

Elle définit les principes qui guident l'action et l'esprit de l'association :

- **Diversité et accessibilité des activités** : peinture, aquarelle, modèle vivant, sculpture, gravure. Elles sont hébergées dans un lieu exceptionnel par sa situation et par l'esprit qui s'en dégage, l'ancienne chapelle de l'église saint-Melaine.
- **Échanges et solidarité** : c'est ainsi que sont organisées des expositions pour faire connaître le travail de chaque atelier en interne et en externe, des ventes au profit d'association(s) amie(s), et des moments de convivialité, ou encore des concours ouverts à tous.
- **Singularité de l'animation** : Au-delà d'une pratique individuelle avec émulation du groupe, chaque atelier est supervisé par un animateur, artiste lui-même.

Tous les membres sont invités à participer et à être acteurs du bon fonctionnement de l'association afin de maintenir sa dynamique, son ouverture sur la ville. Chacun est appelé à être force de proposition pour faire vivre l'association, élargir sa notoriété et inviter de nouveaux membres à la rejoindre.

En 2024, par cette charte, l'association réaffirme les valeurs nécessaires à sa pérennité.